

**ÉVANGILE**

**« Ton Père qui voit dans le secret te le rendra » (Mt 6, 1-6.16-18)**

**Ta Parole, Seigneur, est vérité, et ta loi, délivrance.**

Aujourd'hui, ne fermez pas votre cœur,  
mais écoutez la voix du Seigneur.

**Ta Parole, Seigneur, est vérité, et ta loi, délivrance.** (cf. Ps 94, 8a.7d)

**Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (Mt 6, 1-6.16-18)**

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples :

« Ce que vous faites pour devenir des justes,  
évittez de l'accomplir devant les hommes pour vous faire remarquer.  
Sinon, il n'y a pas de récompense pour vous auprès de votre Père qui est aux cieux.

Ainsi, quand tu fais l'aumône,  
ne fais pas sonner la trompette devant toi, comme les hypocrites  
qui se donnent en spectacle dans les synagogues et dans les rues,  
pour obtenir la gloire qui vient des hommes.  
Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.

Mais toi, quand tu fais l'aumône,  
que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite,  
afin que ton aumône reste dans le secret.  
Ton Père qui voit dans le secret te le rendra.

Et quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites :  
ils aiment à se tenir debout dans les synagogues et aux carrefours  
pour bien se montrer aux hommes quand ils prient.  
Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.

Mais toi, quand tu pries,  
retire-toi dans ta pièce la plus retirée, ferme la porte,  
et prie ton Père qui est présent dans le secret.  
Ton Père qui voit dans le secret te le rendra.

Et quand vous jeûnez, ne prenez pas un air abattu, comme les hypocrites :  
ils prennent une mine défaite pour bien montrer aux hommes qu'ils jeûnent.  
Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.

Mais toi, quand tu jeûnes,  
parfume-toi la tête et lave-toi le visage.  
ainsi, ton jeûne ne sera pas connu des hommes,  
mais seulement de ton Père qui est présent au plus secret ;  
Ton Père qui voit au plus secret te le rendra. »

**La résurrection de mon Humanité a donné aux créatures le droit de ressusciter.**

**La différence entre celui qui agit dans et en dehors de la Divine Volonté.**

**Quel bien mon Humanité n'a-t-elle pas apporté  
en donnant à chacun le droit de ressusciter !**

En se retirant de ma Volonté, l'homme avait tout perdu.  
Il avait -brisé le lien qui le rattachait à Dieu et  
-abandonné tous les droits aux bienfaits de son Créateur.

Mon humanité, par sa Résurrection,  
-a rétabli ce lien d'unité et -rétabli dans ses droits à la résurrection.

C'est à mon Humanité qu'appartiennent la gloire, l'honneur et la béatitude.  
Si je n'étais pas ressuscité, personne n'aurait pu ressusciter. C'est avec ce premier acte  
qu'est venue la succession des actes, qui sont semblables au premier.

Vois quelle est la puissance d'un premier acte :  
**ma Mère a accompli le premier acte de ma conception.**

Pour me concevoir, moi, le Verbe éternel, elle a pris en elle tous les actes des créatures  
pour les offrir à Dieu de telle sorte qu'elle a pu dire à son Créateur :

« Je suis celle qui vous aime, vous adore, et satisfait pour toutes les créatures. »

Trouvant ainsi toutes les créatures en ma Mère, et bien que ma conception fût unique,  
j'ai pu ainsi devenir la vie de chaque créature.

Ainsi, ma fille, **en faisant les premiers actes dans ma Volonté**, les autres créatures reçoivent  
le droit d'y entrer et de répéter tes actes pour en recevoir les mêmes effets.

Combien il est nécessaire

-que le premier acte soit accompli, même par un seul,

-que la porte soit ouverte et

-que soit préparé ce qui doit servir de modèle pour donner vie à cet acte !

Lorsque le premier est accompli, il est plus facile pour les autres de l'imiter.

Mon doux Jésus me dit :

Ma fille, **quelle grande différence il y a entre**

**-l'acte accompli dans ma Volonté ou**

**-l'acte accompli en dehors d'elle, même si cet acte est bon.**

\*Dans le premier, coule la vie divine :

Cette vie remplit le ciel et la terre et cet acte reçoit la valeur d'une vie divine.

\*Dans le second, c'est une vie humaine qui coule.

Elle est limitée, restreinte. Souvent sa valeur disparaît une fois que l'acte est terminé.

S'il existe une valeur dans cet acte, elle est humaine et périssable.